

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 12 (1891)
Heft: 4

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gnoles. Ils ont, dit-on, pour mission d'empêcher les Maures du Riff de s'opposer au bornage qui doit être opéré pour indiquer les limites des possessions respectives de l'Espagne et du Maroc. Mais on croit que ces soldats ne sont ni assez nombreux ni suffisamment armés pour remplir avec succès leur mission.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Dans notre précédente *Chronique de l'esclavage*, nous avons attiré l'attention sur le dévouement recommandé par Mgr Lavigerie aux **Pionniers du Sahara**. Aujourd'hui, nous voulons relever les exhortations qu'il leur adresse pour régler leur activité extérieure. Il leur montre qu'ils ne doivent pas s'attendre à la vie contemplative de certains religieux ; l'homme de notre temps a surtout besoin d'action extérieure ; les frères travailleront à leur sanctification personnelle par un labeur énergique et incessant. Ils recueilleront les esclaves fugitifs ou libérés, nourriront les vieillards, soigneront les malades, instruiront les enfants et se livreront à tous les travaux nécessaires pour assurer l'existence matérielle de la communauté. Chaque centre comprendra cinquante frères parmi lesquels les supérieurs créeront quatre ou cinq groupes, de nombre inégal, suivant les aptitudes de chacun : celui des infirmiers, chargé du soin des malades et de tout ce qui concerne la propreté, l'hygiène, l'entretien des vêtements, selon les règles de la salubrité et de la prudence ; le groupe des artisans, chargés de tout ce qui concerne la construction et l'entretien des habitations et du réduit commun ; le groupe des agriculteurs, préposés aux soins de la culture, des eaux ; celui des boulangers, cuisiniers et servants divers ; enfin, celui des chasseurs destinés à trouver, dans le gibier du Sahara, un supplément nécessaire aux troupeaux qui seront confiés à la garde des indigènes. Chaque poste est placé sous l'autorité d'un chef spécial portant le titre de commandant : il est assisté par deux lieutenants dont l'un est plus spécialement chargé de la portion matérielle et agricole de l'œuvre, et l'autre plus spécialement de tout ce qui tient à la partie militaire.

Enfin, pour compléter ces renseignements, voici quelques recommandations relatives à l'ordre des journées :

Le lever est toujours matinal, surtout l'été où il est impossible, dans le Sahara, de travailler dehors, au grand soleil, excepté durant les premières heures de la journée.

Après les soins de propreté, on fait la prière du matin suivie d'une courte méditation et de l'assistance à la messe. A des heures fixées d'avance, on vaque aux travaux déterminés pour chaque groupe, et qui doivent durer huit heures par jour, sauf les cas d'urgence extrême. Les repas se prennent, à midi, et, le soir, avant huit heures, et se composent d'une soupe, d'un plat de viande et d'un plat de légumes tels qu'en produit le Sahara. Chaque jour, deux heures et demie de récréation se prennent en commun ; mais on ne parle, durant le travail, que pour les choses nécessaires.

On se couche à huit heures en hiver et à neuf heures en été.

En terminant, le prélat recommande aux postulants de ne point s'engager à la légère dans une société qui exige tant d'activité, de courage et d'abnégation. Il veut pouvoir compter absolument sur tous ses moines-soldats, et il rappelle que, dans une communauté de ce genre, offrant des difficultés aussi spéciales, la porte doit être étroite pour entrer et largement ouverte pour sortir.

Mgr Hirth, vicaire apostolique du **Victoria Nyanza**, a fourni aux *Missions catholiques* des renseignements très détaillés sur les **établissements arabes esclavagistes du Massanza**, au sud du lac, et sur le sort que viennent de leur faire éprouver les forces d'Émin-pacha. Ne pouvant les reproduire in-extenso, nous en extrayons ce qui suit :

Dès les premiers jours de leur établissement, il y a environ vingt ans, les Arabes ont été suivis de toute une troupe de négriers musulmans, qui, sous prétexte de faire le commerce de l'ivoire, étendirent bientôt leurs ravages sur la grande île d'Oukéréoué et sur presque toutes les côtes est et ouest du lac. Depuis quelques années même, ils étaient arrivés jusqu'à l'Ou-Nyoro, où les derniers survivants de la guerre de l'Ou-Ganda sont sur le point de se joindre aux mahdistes, auxquels a été livrée l'ancienne province de l'Égypte équatoriale. Au sud du lac, c'est à Magou que leur puissance a été le mieux établie. De Tabora et de la côte arrivaient une foule de trafiquants d'ivoire et surtout d'esclavagistes ; les charges d'étoffes, de poudre, de fusils suivaient par milliers. De grands boutres et de nombreuses barques sillonnaient le lac en tous sens, et de toutes les rives, mais du nord surtout, affluent l'ivoire, toujours accompagné de vrais troupeaux d'esclaves.

Un jour, on annonça le débarquement de près de 200 jeunes femmes, dont quelques-unes étaient des chrétiennes de l'Ou-Ganda. Un des nôtres se rendit à Magou pour racheter le plus grand nombre possible

de ces infortunées; mais les conditions étant exorbitantes, nous ne pûmes en libérer aucune.

En 1889, lorsque Mwanga eut recouvré le pouvoir, la terreur saisit les Arabes; ils quittèrent Magou et se retirèrent au delà du Chimyou, tributaire du sud du lac Victoria, dans un *pori*, où ils pensaient qu'ils ne seraient pas poursuivis, et ils y cachèrent le fruit de leur infâme trafic. Ceux qui étaient les plus riches en esclaves, mirent entre eux et le lac une distance de trois jours pour rendre à leurs esclaves toute fuite impossible, car comment de faibles femmes et des enfants auraient-ils pu tenter de s'exposer aux dangers de plusieurs journées de marche à travers le long pori inhabité et hanté par les fauves, pour chercher à gagner la mission de l'Ou-Koumbi. Plusieurs l'ont fait; huit d'entre eux ont réussi à atteindre la station; d'autres ont trouvé la mort dans les jungles et les autres ont vu resserrer leurs fers et multiplier les mauvais traitements.

Les derniers échappés nous apprennent que maîtres et esclaves meurent de faim dans la forêt : ce sont deux jeunes garçons, vrais squelettes, qui tremblent encore de tous leurs membres, plusieurs jours après avoir trouvé asile chez les missionnaires, tant ils ont souffert sous la fêrule de leur maître et pendant les quinze jours où ils ont dû errer dans les broussailles avant d'arriver à la station.

Ceux d'entre les Arabes qui n'avaient pas terminé leurs échanges, sont restés plus près du lac et ont dressé leur camp sur la rive droite du Chimyou, dans le Massanza; quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de huit, on vit bientôt s'élever, pour eux et pour leur cohorte, une centaine d'habitations où furent entassés étoffes, armes, munitions et autres articles d'Europe. Ce repaire comptait environ 300 habitants.

C'est contre eux qu'Émin-pacha envoya un détachement sous les ordres du lieutenant Stuhlmann. Après avoir essayé en vain de composer avec les Arabes, et avoir appris de la bouche de quelques-unes des victimes les souffrances endurées, à deux journées de son camp, par les esclaves rassemblés sur les bords du Chimyou, Emin-pacha se décida à mettre la main sur le « nid de brigands, » comme il appelle l'établissement des Arabes. Arrivé au bord de la rivière, le lieutenant Stuhlmann proposa encore une fois aux chefs arabes un arrangement; mais ceux-ci, pour toute réponse, s'enfermèrent dans le plus grand de leurs tembés et s'assirent sur leurs biens, confiants sans doute dans l'intervention du prophète. Leurs gens, auxquels ils avaient distribué le plus de fusils possible, ne songèrent qu'à se mettre en sûreté par une prompte fuite,

emportant tout ce qu'ils purent. Des coups de feu partis du côté des Arabes blessèrent deux soldats du lieutenant allemand, mais quelques bombes bien dirigées tombèrent sur la demeure où se trouvaient les Arabes, et leurs éclats mirent ceux-ci hors de combat. Ceux qui ne périrent pas dans la maison furent saisis, conduits au bord du Chimyou et exécutés sommairement.

On mit alors en tas étoffes, perles, fusils, barils de poudre, pioches, dents d'éléphant, fil de cuivre, etc. Les menottes surtout et les chaînes de fer ne manquaient pas. Il n'y avait pas moins de 700 livres de poudre, qui devaient être dirigées sur l'Ou-Nyoro, pour entretenir la guerre que continuent encore les partisans fanatiques de la cause musulmane contre Mwanga et les chrétiens de l'Ou-Ganda.

Lorsque la caravane des survivants arriva à la mission de l'Ou-Koumbi, elle traînait après elle une longue file d'esclaves. Emin-pacha, qui se trouvait à la station, s'émut à la vue de ces malheureux qui, mornes et silencieux, se rangeaient sous la véranda des missionnaires; les enfants croyaient leur mort certaine, les Arabes leur avaient tant de fois répété que les blancs les mangeraient! les femmes cherchaient des yeux le nouveau maître auquel elles ne doutaient pas qu'elles allaient échoir; aussi leur surprise fut-elle grande lorsqu'ils apprirent qu'ils allaient recouvrer leur liberté. Emin fit mettre en rang les femmes qui venaient du Karagoué et de l'Ou-Nyoro; elles suivraient sa caravane et pourraient être rendues à leurs familles; pour les autres, il pria les missionnaires de les recevoir à la station.

« Quelle variété de types n'avons-nous pas sous les yeux! » écrit Mgr Hirth. « Il y en a qui subissent l'esclavage depuis 25 ans, d'autres n'ont été prises que hier. Tous les pays sont représentés, depuis les régions au nord du Victoria-Nyanza jusqu'aux contrées au sud du Nyassa, depuis la côte du Zanguebar jusqu'au Manyéma. Quelques-unes, suivant leurs maîtres dans leurs chasses lointaines, ont parcouru des pays vastes comme l'Europe. Mais, qu'allons-nous faire de tout ce monde? Où allons-nous les loger? Quelle œuvre commencer? Dieu y pourvoira, puisque c'est Lui qui nous envoie ces infortunées qu'Il veut sauver. »

Le *Bulletin* de la Société anti-esclavagiste de France renferme, sous le titre : *Nègres et négriers en 1890 au lac Nyassa*, des extraits d'une lettre qui donne des détails navrants sur l'esclavagisme régnant dans la région du **haut Chiré** autour de la station de **Mponda** fondée par les missionnaires d'Alger. « Dans la matinée du 9 octobre, arrive d'Ibo une

caravane assez nombreuse avec vingt-trois charges de poudre. Mponda a offert un mouton et un enfant. Il vient d'acheter trois barils de poudre pour deux enfants, puis quatre barils de poudre pour trois enfants. Divisés en petits groupes, les esclavagistes sont logés dans des maisons prêtées par Mponda. On peut voir, attachées au piquet central de l'une de ces cases, les fourches d'une dizaine d'esclaves adultes, dont trois femmes ; derrière ce cercle d'infortunés, dans un coin et cachés par la porte, de petits enfants dont le plus jeune peut avoir de 5 à 6 ans ; dans une autre partie de la case, les marchandises servant au trafic infâme. — Allez-vous acheter beaucoup d'esclaves ? — Nous ne savons, répond un négrier à figure ignoble ; nous verrons ; quand nous n'en trouverons plus, nous achèterons de l'ivoire. »

Le *Mouvement anti-esclavagiste* de Bruxelles du 30 décembre contenait sur l'*Esclavage et le cannibalisme en Afrique*, une lettre de M. Cambier d'où nous extrayons ce qui suit : « Quelle est la condition de l'esclave chez son maître au **Congo** ? Je l'ai dit, on peut le manger. Mais avant de passer à la broche son sort est-il pénible ? Non ; il doit travailler, sans doute, mais il mange et boit avec son maître, dont il partage la case. Et on ne lésine pas sur le boire et le manger. Que ferait-on d'un esclave exténué par les privations ? Ne vaut-il pas mieux le bien traiter, afin qu'il y ait plus de graisse et de viande dans le pot qui le cuira ? Car on en cuit encore. Sans doute, la présence des agents de l'État a diminué dans une forte proportion les repas de chair humaine. Les nègres vous jureront même par tous les fétiches qu'on n'en mange plus du tout. Hélas ! ce qui se faisait en plein soleil, se pratique maintenant à la faveur des ténèbres. J'affirme qu'à tel son, sec et court, du tambour, vers 10 ou 11 heures de certaines nuits, on peut voir ou entendre des pirogues filer doucement de la rive vers une île du fleuve nommé Lowali. Écoutez bien, et bientôt vous percevrez le cri d'agonie que jette la victime lorsque le couteau d'exécution s'enfonce dans sa gorge. Bientôt s'élève la sinistre lueur du feu où rôtissent les membres dépecés. On mange en silence, on éteint les feux, et l'on revient au village digérer la chair, la « nyama, » la viande meilleure que toute viande, que le blanc mangerait s'il savait comme elle est bonne ! »

Mais, dira-t-on, comment l'État qui a le droit et la force pour lui, ne s'oppose-t-il pas à ces horreurs ? Les agents de l'État font leur devoir ; ils défendent, ils poursuivent cet affreux cannibalisme. Mais la nuit est si noire, à l'Équateur. Les mangeurs de chair humaine chassés d'une île passent dans une autre. Il y en a des milliers sur le fleuve immense. Et,

à défaut des fles, n'est-elle pas là la sombre forêt qui commence à quelques pas de la rive et s'étend à l'infini ?

Ai-je décrit à fond la misère de l'esclavage africain ? Non, car il y manque le trait de la constitution du mariage. Un homme libre a des épouses et des femmes esclaves. Les épouses sont des femmes libres qu'il a obtenues de leurs parents au prix ordinaire de trois esclaves mâles, une centaine de mutakos et quelques colliers de perles. Quant aux femmes esclaves, achetées dans une tribu éloignée et à un prix de beaucoup inférieur, elles ont perdu leur liberté par la guerre, le vol ou le rapt. Les femmes esclaves, condamnées d'ailleurs aux plus durs travaux, ont toujours l'épée de Damoclès suspendue sur la tête. A l'étang de Ndolo, lorsqu'une femme libre devient mère, le mari égorge une femme esclave, la fait rôtir sur un grillage en branches de palmier (le même sur lequel on boucane le poisson) et, chaque jour, sert à la mère, pour la fortifier, un peu de viande, la meilleure des viandes, « que le blanc mangerait s'il savait comme elle est bonne ! »

Le *Mouvement anti-esclavagiste* de Bruxelles a publié des détails sur le combat que les troupes de l'**État indépendant du Congo** ont livré aux Arabes esclavagistes à Lousango, sur le **Sankourou**. Ceux-ci formaient une troupe de 7,000 hommes environ commandés par Lutété.

Leur approche fut signalée à la station de l'État par des femmes et des enfants fuyant devant ces brigands. Les populations étaient littéralement terrorisées. Elles imploraient la protection des blancs, racontant que les Arabes mettaient tout à feu et à sang, faisant partout d'énormes razzias d'esclaves. Le lieutenant Descamps, prenant avec lui cinq blancs et deux cents soldats noirs du camp du Sankourou, se porta à la rencontre de Lutété. En route, il rencontra des porteurs chargés de présents envoyés par ce dernier. Le lieutenant belge les renvoya avec horreur et continua sa marche en avant. Le camp des Arabes couvrait un espace de quinze hectares et regorgeait de butin et d'esclaves. M. Descamps envoya des messagers au chef arabe, pour lui intimer l'ordre d'avoir à cesser sur-le-champ ses razzias, de mettre en liberté les hommes qu'il avait capturés et de l'accompagner à la station pour y répondre de sa conduite. Lutété chercha à gagner du temps et à mystifier l'officier blanc, qui donna l'ordre d'attaquer le camp des esclavagistes ; un court combat s'engagea dans lequel les Arabes perdirent 30 hommes ; ils lâchèrent pied et furent poursuivis sur une distance de plusieurs kilomètres. Plus de mille esclaves recouvrèrent leur liberté, et cette action décisive arrêta net les razzias dans cette région.

Malheureusement les esclavagistes semblent s'être portés plus au nord, vers la région de l'Ouellé. En effet, le dernier courrier du Congo annonce que des bandes d'Arabes, voyant que le passage sur l'Arououimi leur était coupé par les forces de l'État indépendant du Congo, ont obliqué vers le nord et ont franchi le Roubi; elles auraient atteint l'Ouellé où elles menaceraient le poste de Djabbir, fondé par le capitaine Van Gèle. Le chef du poste s'est porté à leur rencontre, après avoir envoyé des messagers à Banzyville, en aval de l'Ouellé, et à Yakoma, où se trouvait M. Van Gèle. Celui-ci est parti en toute hâte pour Djabbir, où M. Van Kerckoven conduira aussi rapidement que possible l'expédition à la tête de laquelle il a été placé.

Le *Journal des missions évangéliques* de Paris a donné le récit d'un voyage de M. Escande sur le haut Sénégal; nous lui empruntons ce qui se rapporte au marché d'esclaves de **Médine** et au « village de liberté » fondé dans le voisinage de cette ville : « Une des particularités de Médine, c'est l'existence, à son extrémité orientale, d'un village de liberté, vers lequel le commandant de la place dirige tous les captifs qui, assez heureux pour échapper à leurs possesseurs, viennent lui réclamer une patente de libération. Leur histoire est presque toujours navrante. Voici, par exemple, une jeune mère dont l'enfant nouveau-né était tombé malade et que, pour cette raison, le maître voulait faire périr. Effroi de la mère, qui, sans plus longue réflexion, s'enfuit en hâte, le bébé sur le dos, et franchit plus de 60 lieues pour le mettre en sûreté et le soigner à son aise. Ailleurs, c'est une vieille femme que son maître, jugeant désormais « propre à rien », maltraitait sans relâche pour précipiter sa fin. Ses jambes, couvertes de plaies, lui refusaient presque tout service; elle est pourtant partie, — la peur et l'espoir lui donnant des forces; aujourd'hui, elle cultive paisiblement son riz et ses patates au milieu des autres libérés. Après cela, qu'on vienne soutenir que ces gens sont nés pour être esclaves, que la liberté est pour eux un fardeau, je répondrai par l'exemple de ces infortunés bravant les dangers, les fatigues, la mort même, pour fuir les caprices et les cruautés de leur maître et tyran.

« Si les uns viennent ici pour secouer leur servitude, un plus grand nombre arrivent à Médine, hélas ! pour en subir le pesant joug : Médine est, en effet, le grand marché d'esclaves de la contrée; à certaines époques, c'est par centaines qu'on compte les malheureux qui y sont amenés pour y être mis en vente.

« Un dioula — c'est le nom qu'on donne aux commerçants bambaras —

m'expliqua comment s'opérait ce trafic. « C'est bien simple, » me dit-il, « nous partons de Médine avec du sel, des étoffes, de la poudre, et nous allons troquer ces marchandises, du côté de Bammakou ou de Ségou, pour de l'or et surtout pour des esclaves, qu'on nous donne à vil prix. » — Mais, ces esclaves, qu'en faites-vous ? — « A peine sont-ils devenus notre propriété que notre premier soin est de leur mettre les fers aux pieds pour prévenir toute escapade. » En même temps il me montrait un spécimen de ces entraves. — « Une fois en route, nous n'avons plus peur qu'ils se sauvent, attachés qu'ils sont les uns aux autres par des chaînes. Aussitôt arrivés à Médine, nous les vendons à des marchands spéciaux pour une somme qui varie entre 60 et 100 francs. C'est assurément la denrée qui nous rapporte les plus beaux bénéfices.

« Je les ai vus ces marchés d'esclaves, et le spectacle de tant d'inhumanité chez les uns, jointe à tant d'innocence chez les autres m'a ému jusqu'aux larmes. Un de ces marchés consistait en une simple case ouverte à tous les vents, mais solidement clôturée par des pieux fichés en terre. Là-dessous, assis sur un seul rang, une quinzaine d'enfants des deux sexes, vêtus d'un vilain bout de chiffon, passaient leur temps à regarder les promeneurs. Sans bruit, sans rire, les mains jointes, — car le maître déteste la gaieté, et sa cravache a vite remis au pas les esclaves trop enjoués. Quand j'entrai, supposant sans doute que j'allais faire un choix parmi eux, ils fixèrent sur moi des regards interrogateurs, comme s'ils se fussent dit à eux-mêmes : « Ce blanc-là, s'il nous emmène, sera-t-il bon pour nous ? » Ah ! pauvres infortunés, comme il m'eût été doux de vous dire : « Je vous achète, vous êtes libres, venez avec moi à Saint-Louis ; là nous vous aimerons, nous vous soignerons, vous ferez partie de notre famille missionnaire. Mais non, je ne le puis ; il faut que je vous abandonne à votre triste sort ; pourtant, soyez sans crainte, je parlerai de vous à vos amis de France ; je leur dirai qu'ici vous souffrez, qu'ici vous pleurez, que vous comptez sur eux pour briser vos chaînes et vous rendre le droit d'aimer vos parents et de jouer à l'air libre du ciel, comme le font les enfants blancs sur la terre d'Europe. » Je ne les achetai donc pas, mais ayant quelques morceaux de sucre dans ma poche, je les leur distribuai, et depuis lors, chaque fois que je passais près d'eux, ils envoyaient un sourire à leur ami à travers les barreaux de leur prison. »

Le **Sénat américain** a refusé de ratifier l'œuvre de la **Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles**. On peut s'étonner de cette décision si contraire à ce qu'on était en droit d'attendre de la

magistrature qui, il y a bientôt trente ans, a proclamé l'abolition de l'esclavage. Quoi qu'il en soit, ce vote n'empêchera probablement pas la réalisation des décisions prises à Bruxelles. L'œuvre de la Conférence de Berlin que les États-Unis n'ont jamais ratifiée, alors même qu'ils y avaient pris part, n'en a pas moins suivi son cours, avec l'assentiment tacite et amical des Américains eux-mêmes. De bonnes raisons existent pour croire qu'il en sera de même de l'œuvre de la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles. Les seize autres puissances ne se laisseront pas détourner du but qu'elles se sont prescrit, par l'attitude du sénat de Washington. Les Parlements dont l'Acte de Bruxelles attend l'approbation ne la lui refuseront pas; elles la lui donneront certainement, ne fût-ce que pour dégager entièrement leur responsabilité à l'égard des conséquences possibles du vote américain sur l'avenir de la civilisation et des intérêts européens en Afrique. Déjà la Chambre des représentants et le Sénat de la Belgique ont voté à l'unanimité le projet de loi approuvant l'Acte général de la Conférence.

Dans la réponse que **Léon XIII** a adressée aux cardinaux à l'occasion des vœux que ceux-ci lui avaient présentés pour l'anniversaire de sa naissance et de son couronnement, le pape a fait un parallèle entre l'action de Grégoire-le-Grand contre l'esclavage et le mouvement anti-esclavagiste actuel. Il a aussi annoncé qu'il consacrerait à l'œuvre anti-esclavagiste, une grande partie des offrandes du jubilé épiscopal.

LA MISSION PAUL CRAMPEL¹

Nos abonnés de la première heure se rappellent que dans la carte, dressée par M. le colonel Adam, qui accompagnait notre première livraison, il existait un grand parallélogramme teinté en rouge, correspondant à un pays encore inexploré, entre le Congo moyen et le Baghirmi. Gérard Rohlfs préparait une expédition qui devait nous faire connaître cet immense territoire; malheureusement, le fanatisme des Senoussis l'arrêta un peu au sud de la Tripolitaine et dès lors ce projet fut abandonné, jusqu'au jour où, récemment, le Comité de l'Afrique française chargea M. Paul Crampel, déjà connu par son exploration du pays des Pahouins en 1888-1889, de se rendre de l'Oubanghi au lac Tchad, à travers la région inconnue jusqu'ici.

¹ Voy. la Carte, p. 128.